

Réf: Dossier N° 038095

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CULTURE IVOIRE TELEVISION » en abrégé « CITV »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA CITE GENIE 2000,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 05/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CULTURE IVOIRE TELEVISION » en abrégé « CITV »

Objet : TELEVISION D'INFORMATIONS CULTURELLES; LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE FILMS, D'EMISSION TELE, RADIO ET PRESSE NUMERIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA CITE GENIE 2000,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M SAKI LEON (COGÉRANT), M DJOROGO NANGUI SEVERIN (COGÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B12-02208 du 20/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15925/GTCA/RC/2021 du 20/09/2021

